

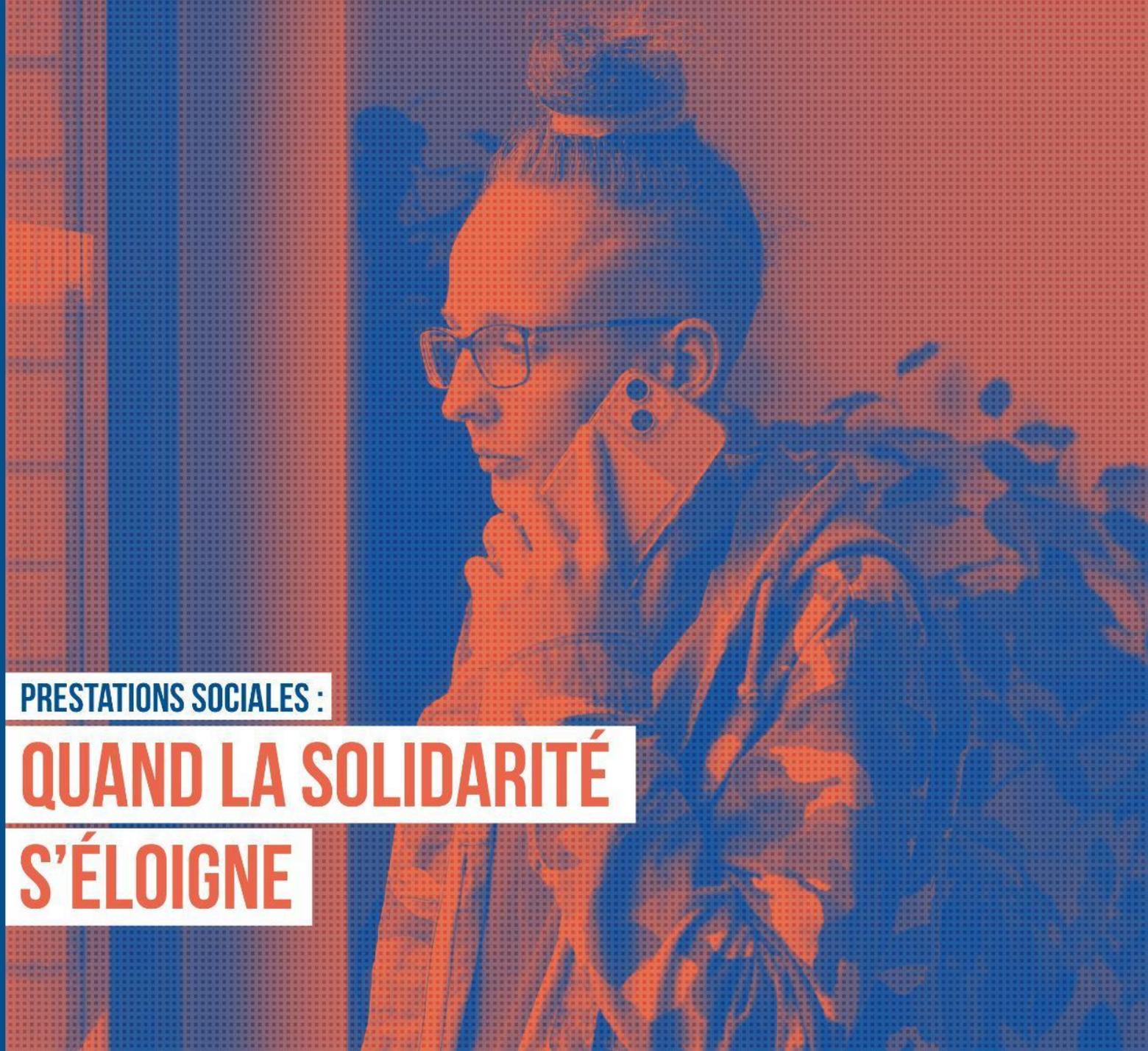
# ÉTAT DE LA PAUVRETÉ EN FRANCE 2024

D'APRÈS LES STATISTIQUES D'ACCUEIL 2023  
DU SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE



PRESTATIONS SOCIALES :

**QUAND LA SOLIDARITÉ  
S'ÉLOIGNE**



# Le Secours Catholique- Caritas France

Plus d'un million de personnes  
accompagnées dont 216 000 familles

58 500 bénévoles et 925 salariés

Répartis en 72 délégations  
en France métropolitaine et en Outre-Mer

Des partenaires internationaux dans 50  
pays

UNE ACTION  
NATIONALE ET  
INTERNATIONALE

# Ce que contient notre rapport

- **Dossier thématique : “quand la solidarité s'éloigne”**
  - Le système de protection sociale
  - Le recours aux prestations sociales pour les ménages accueillis par le Secours Catholique
  - Le parcours du combattant
  - Entre non-perception, non-recours et non-droit : ménages éligibles et bénéficiaires de trois prestations
  - Inégalités d'accès aux prestations selon les territoires
- **Profil général : 15 fiches thématiques**
- **Apports du Secours Catholique :**
  - Textes collectifs de personnes en situation de précarité : Metz, Versailles, Saint-Quentin (Aisne)
  - Entretiens avec 3 bénévoles de la délégation Périgord-Agenais
  - Grand entretien : Claire Hédon, Défenseuse des droits
  - Regards thématiques

# PROFIL GÉNÉRAL

# Démographie

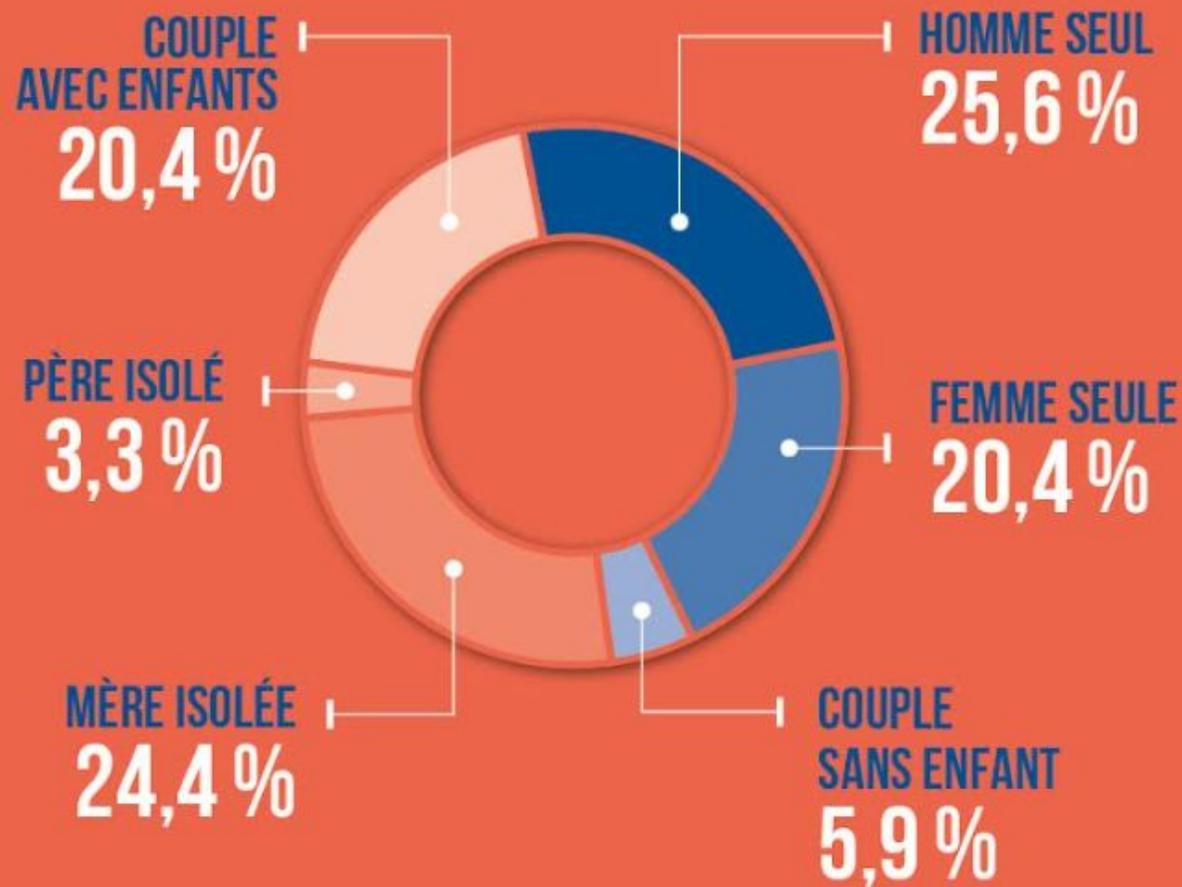
**Féminisation de la pauvreté** (56,7% de femmes)

**27,7%** de familles monoparentales

**73,7%** de ménages composés d'un seul adulte, avec ou sans enfants

Majoritairement des jeunes malgré un **vieillissement continu des personnes rencontrées**

## TYPES DE MÉNAGES ACCUEILLIS EN 2023



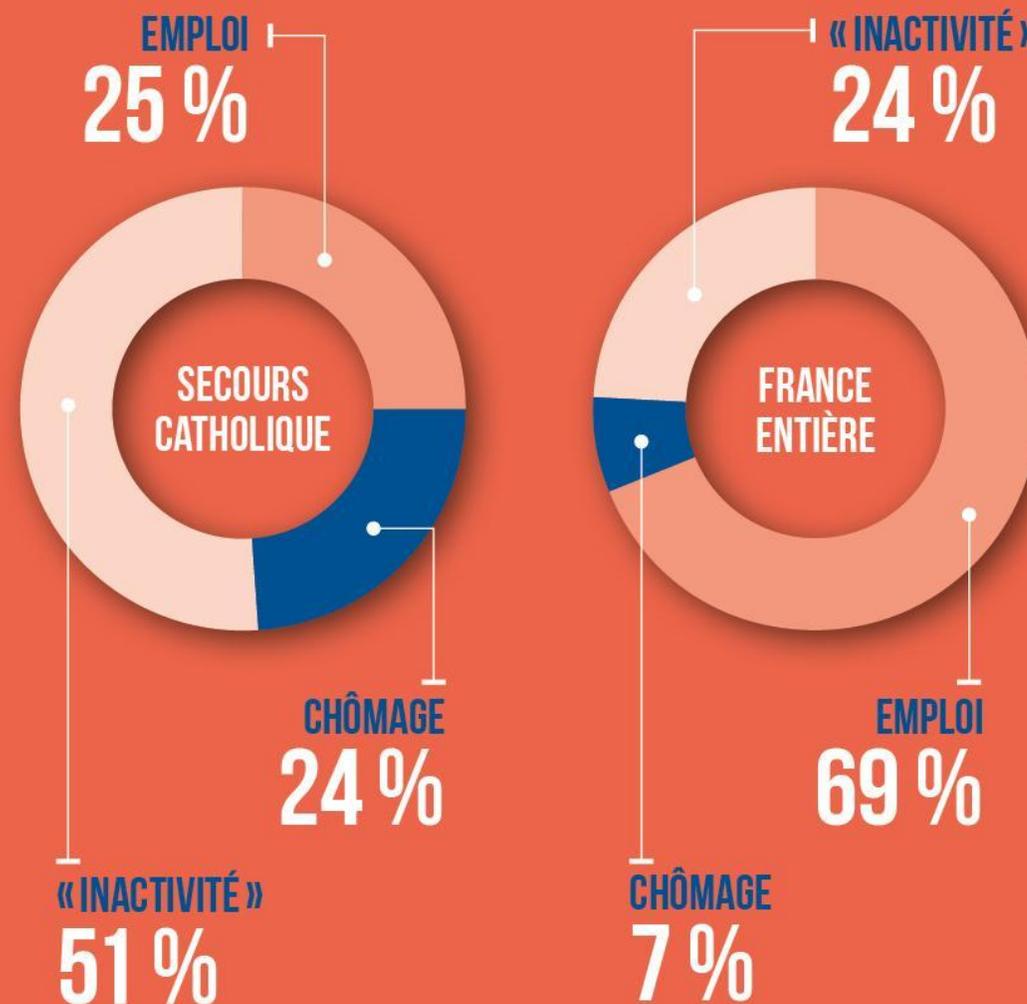
Champ : hors ménages complexes

# Hausse de l' « inactivité »

Les « inactifs » sont les personnes ni en emploi, ni au chômage, ni en formation.

**Hausse des personnes inaptes au travail pour raison de santé (+ 5 pts en 10 ans)**

## STATUT D'ACTIVITÉ / « INACTIVITÉ » EN 2023



# Conditions de vie – Dégradation des indicateurs de pauvreté

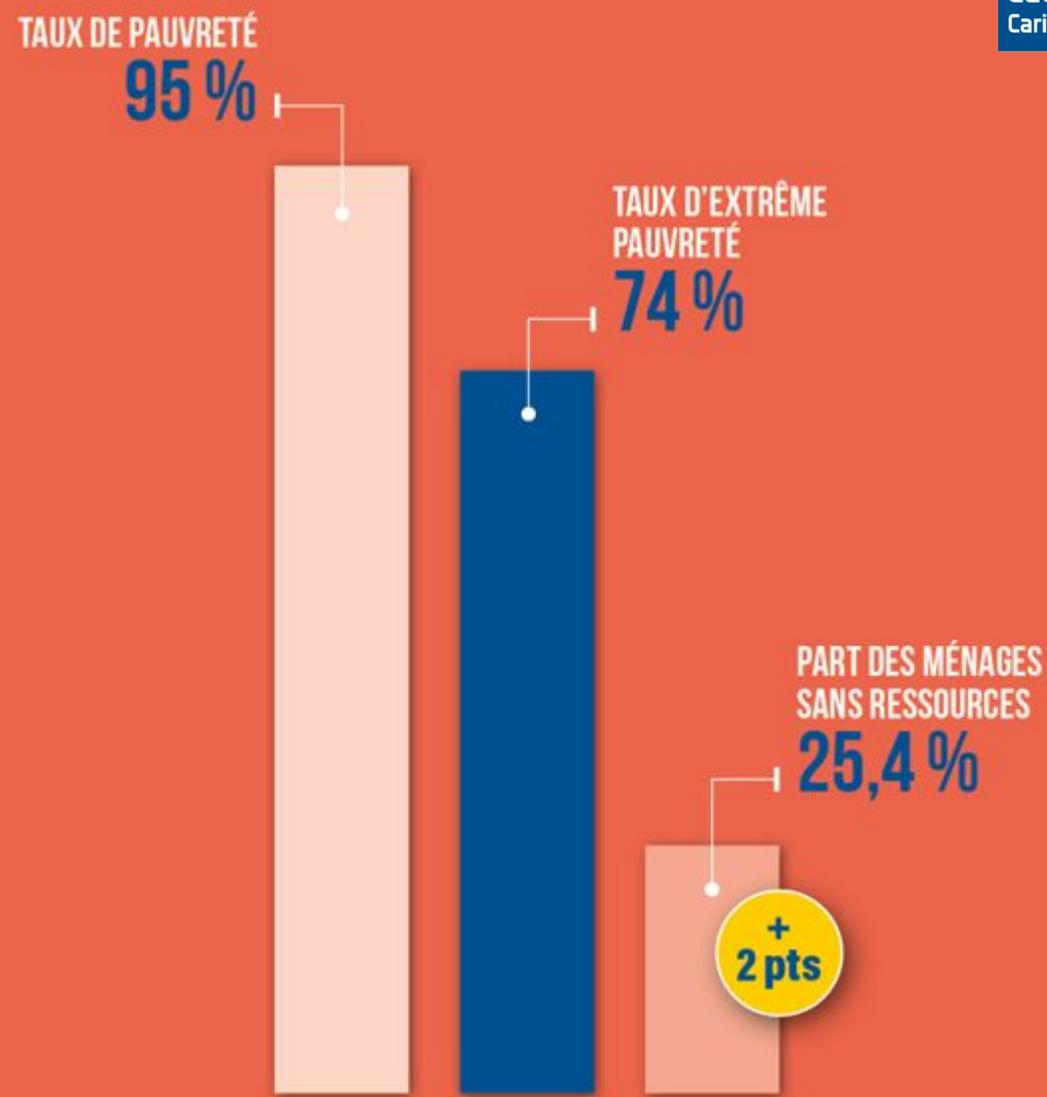
Baisse du niveau de vie médian des ménages accueillis (prise en compte de l'inflation) de 19€ : **555€** en 2023

- Doubs : 470€

Hausse de **2 points** de la part de ménages **sans ressources** : **25,4%** en 2023, **chiffre record**

- Doubs : 36,5%

**95% des ménages rencontrés vivent sous le seuil de pauvreté (1216 euros pour une personne seule), et 74% sous le seuil d'extrême pauvreté (811 euros, 19 fois plus qu'en population générale)**



**L'ACCÈS AUX  
PRESTATIONS  
SOCIALES : QUAND  
LA SOLIDARITÉ  
S'ÉLOIGNE**

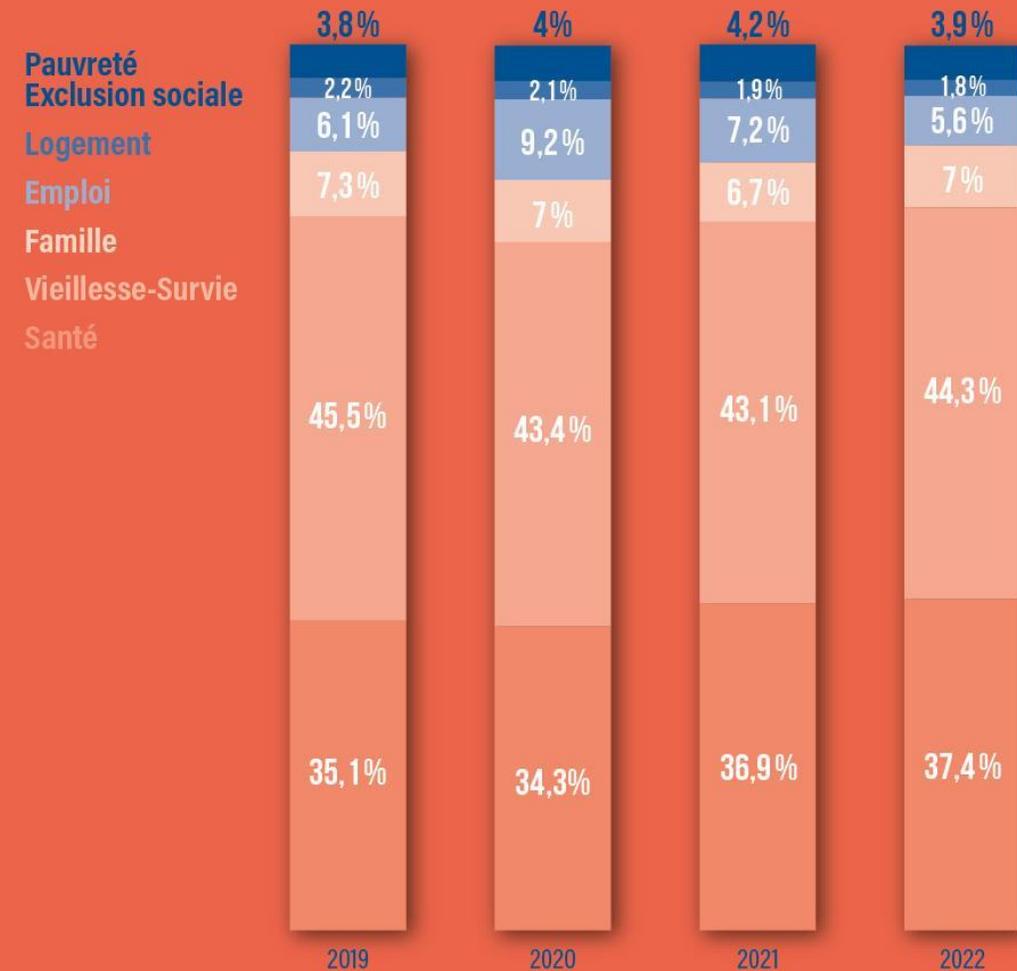
# Les comptes de la protection sociale en 2022

**Solde excédentaire** de 11 millions

Les risques **vieillesse et santé** sont les postes **majoritaires** et en **hausse**

Le risque **pauvreté et exclusion sociale** représente **moins de 4%** des dépenses **totales**

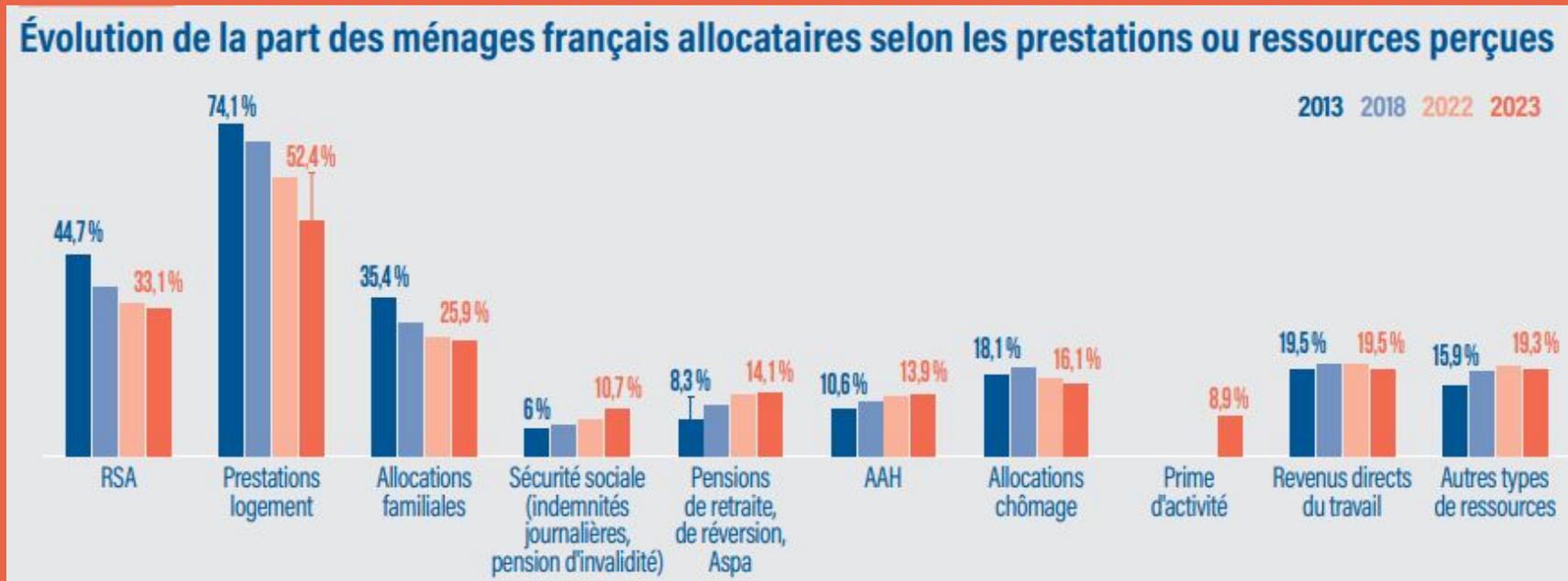
## Répartition des dépenses de la protection sociale selon le risque couvert (2019-2022)



# Etat de santé dégradé et vieillissement de la population

Le Secours Catholique rencontre de **moins en moins de ménages** allocataires du **RSA** ou percevant des prestations de complément (**allocations familiales, allocations logement**) ou des **indemnités de chômage**

Le Secours Catholique rencontre de **plus en plus de ménages** percevant des prestations sociales en lien avec un **état de santé dégradé** (indemnités journalières, pension d'invalidité, allocation adulte handicapé) ou des **pensions de retraite**



# DEMANDE DE PRESTATION SOCIALE : LE PARCOURS DU COMBATTANT

## BESOINS EXPRIMÉS EN 2023

# Accidents de la vie et besoins exprimés

**60% des ménages déclarent avoir subi au moins un accident de la vie** en 2023 :  
séparation, décès d'un proche, dépenses imprévues, rupture de prestations sociales, licenciement, maladie, isolement, etc

Besoins le plus souvent exprimés :

- Aide alimentaire
- Accueil et écoute
- **Aide aux démarches administratives en hausse (+ 7 points en dix ans)**
- Aide au paiement des factures



ALIMENTATION

46 %



VÊTEMENTS

13 %



AIDE AUX DÉMARCHES  
ADMINISTRATIVES

13 %



LOYER, FACTURES ÉNERGIE, EAU

17 %

# La demande de prestations sociales

**Complexité de la demande dématérialisée et parfois très longue** → rigidité du système en incapacité à s'adapter aux situations variées

Forme de **dépendance à son entourage** pour réaliser les démarches

**L'administration génère elle-même des situations de rupture de droits et des accidents de la vie**

*« Obtenir des aides est un combat de tous les jours »*

*« Certaines questions sont difficiles à comprendre, parfois on dirait des pièges »*

*« La CAF doit faire attention à ses calculs. C'est pas à nous de vérifier son travail et d'être puni »*

# PROCESSUS DE DEMANDE D'UNE PRESTATION SOCIALE

## 1. ACCÉDER À UNE INFORMATION CLAIRE

Suite à un changement de situation, un accident de la vie ou par hasard. ★★

## 2. VÉRIFIER SON ÉLIGIBILITÉ

Accéder à un outil numérique : smartphone ou ordinateur. ★  
Si éligibilité : obtenir la démarche à suivre.

## 3. CONSTITUER UN DOSSIER

- 3.1 - Accéder au formulaire
- 3.2 - Comprendre le formulaire ★
- 3.3 - Trouver les justificatifs ou solliciter une autre administration pour les obtenir ★
- 3.4 - Accéder à des outils numériques ★
- 3.5 - Photocopier ou scanner ses justificatifs ★
- 3.6 - Envoyer son dossier complété à l'administration

### LÉGENDE

#### Étapes nécessitant l'intervention de :

- ★ travailleurs sociaux
- ★ son entourage (famille, amis, voisins), associations ou écrivain public
- ☐ Action ou évènement possibles au regard de la situation du demandeur

Attente entre 2 semaines et plus de 6 mois

### ACTIONS POSSIBLE EN CAS DE DIFFICULTÉ AVEC L'ADMINISTRATION

ATTENTE POUR DOSSIER BLOQUÉ

ARRÊT OU ABANDON DE LA DEMANDE

FAIRE UN RECOURS AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION ★

Se renseigner sur les démarches ★  
Entamer des démarches propres

FAIRE UN RECOURS AUPRÈS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Se renseigner sur les démarches ★  
Entamer des démarches propres

## 4. RÉPONSE DE L'ADMINISTRATION

- 4.1 - Réceptionner la réponse par SMS, mail ou courrier
- 4.2 - Accéder à un outil numérique ★
- 4.3 - Consulter la réponse accessible sur son espace personnel

### 4A. DOSSIER INCOMPLÉT

- 4A.1 - Trouver les éléments manquants ★
- 4A.2 - Reprendre à l'étape 3.3

### 4B. DEMANDE REFUSÉE

- 4B.1 - Comprendre le motif de refus
- 4B.2 - Agir en conséquence

### 4C. DEMANDE ACCEPTÉE

- 4C.1 - Attente de la perception de son droit (durée variable, parfois plusieurs mois ou défaut de versement)
- 4C.2 - Constater un écart entre les droits et les prestations versées ★

### 4D. NON RÉPONSE DE L'ADMINISTRATION

- 4D.1 - Relancer l'administration. Dossier perdu, non validation du dossier de la part de l'administration, changement de logiciel / de procédure
- 4D.2 - Action de l'administration et retour à l'étape 4 ★
- 4D.3 - Refaire une demande, retour à l'étape 3

## 5. SUIVI DE SES DROITS

S'informer sur les conditions de maintien de ses droits

### 5.1. LE RENOUVELLEMENT DE LA SITUATION

- Fréquence mensuelle, trimestrielle ou annuelle en fonction des prestations
- 5.1.1 - Accéder à des outils numériques ★
- 5.1.2 - Réaliser les démarches

### 5.2. AJUSTEMENT DU MONTANT DES AIDES PAR L'ADMINISTRATION

- 5.2.1 - Information tardive ou prise de conscience au moment du versement de la prestation sur le compte bancaire
- Accident budgétaire / malendatement

### 5.3. TROP-PERÇU

- Pour renouvellement trop tardif de sa situation, erreur de l'administration
- 5.3.1 - Réception de l'information
- 5.3.2 - Accéder à des outils numériques ★
- 5.3.3 - Comprendre la situation
- 5.3.4 - Possibilités de remboursement ; -prélèvement automatique de l'administration, total ou partiel sur la prestation ou une autre et dans la durée  
- demande d'un échelonnement du remboursement sur plusieurs mois à effectuer par la personne
- Accident budgétaire / malendatement

### 5.4. RUPTURE DE DROITS

- Pour non renouvellement de sa situation, changement de situation ou orientation vers un autre organisme, contrôle de l'administration, modification des critères d'éligibilité
- 5.4.1 - Réception de l'information ★
- 5.4.2 - Accéder à des outils numériques ★
- 5.4.3 - Comprendre le motif ★
- 5.4.4 - Agir en conséquence : engager un recours ou arrêt des démarches

# Les effets de la dématérialisation

**Report de la charge administrative** auparavant de la compétence **de l'administration vers l'utilisateur** : connaissance des droits, vérification de l'éligibilité, remplissage du dossier, scan des justificatifs, renouvellement, etc.

## **Déshumanisation de l'administration :**

incompréhension mutuelle, difficulté d'accéder à un guichet, pas de communication, **pas d'accompagnement**

**Maltraitance institutionnelle qui produit souffrance et colère**

*« Ils te demandent de cocher la case “ je ne suis pas un robot”, mais c'est eux le robot »*

*« Quand on va à la CAF, on vous dit “ va à l'ordinateur”, mais on ne nous aide pas à l'utiliser »*

*« C'est un manque de respect. Tu te mets nue devant quelqu'un avec ta situation, et on ne te répond pas ! »*

# Éligibilité et non-recours au RSA

critères d'accès au RSA : âge du demandeur, ressources et composition du ménage, durée de séjour en France

## 36,1% des ménages français éligibles ne perçoivent pas le RSA (non-recours)

Pères isolés (50%) Vs mères isolées (28,3%)  
 - FComté : 35%

Disparités selon le recours ou non au RSA :

- 27,1% des non-recourants au RSA en logement instable contre 12,7% des allocataires du RSA
- En termes de niveau de vie :
  - Allocataires du RSA : 698€
  - Non-recours au RSA : 211€
- **Le RSA ne protège pas contre la pauvreté : 81,4% des allocataires du RSA en situation d'extrême pauvreté (100% des non-recourants)**

Évolution de l'éligibilité et du non-recours au RSA (2010-2023)



RECOMMANDATIONS DU SECOURS CATHOLIQUE

# POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE

---

# Humaniser le système de protection sociale

- Développer les ressources humaines dédiées à l'accueil, à l'orientation et à l'accompagnement des usagers dans les administrations
- Garantir une gestion individualisée des situations complexes
- Humaniser les relations en renforçant les espaces de dialogue entre administrations et allocataires
- Garantir un accès physique aux administrations

# Garantir un minimum vital, socle insaisissable d'humanité

- Mettre en vigueur un minimum vital, socle insaisissable de droits essentiels et universels (panier de soins essentiels, hébergement inconditionnel, droit à une alimentation digne, droit à un accompagnement pour les démarches)
- Revaloriser rapidement le RSA au moins jusqu'à 40% du revenu médian (850€) et indexer le RSA sur le SMIC, ouvrir le RSA aux jeunes
- Reporter la généralisation de la réforme du RSA conditionné à la réalisation de 15 heures d'activité hebdomadaire

# SOCIAL KOMBAT

par Belle & la Blanche

En France, chacun a droit à certaines prestations sociales. Selon la légende, il "suffirait de les demander".

Je suis pauvre,  
mal voyante,  
agée, isolée  
et mon frigo  
est vide.



La réalité est disons... plus... complexe.



Ensuite, le parcours du combattant commence.



Puis vient l'attente de la réponse.



Et si on réussit... c'est quand-même pas gagné.



La demande de prestations pourtant vitales est devenue un labyrinthe semé d'embûches.



La dématérialisation des services publics était censée tout simplifier...

15 guichets en 1, qui dit mieux?



En fait, elle nourrit la maltraitance institutionnelle à laquelle font face les personnes précaires.

